

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-JEAN-DE-DIEU
M.R.C. DES BASQUES**

20 décembre 2018 À une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-de-Dieu, tenue le jeudi 20 décembre 2018, à 20h00, à la salle du conseil dûment convoqué par le secrétaire-trésorier suivant un avis spécial signifié aux membres du conseil, conformément aux dispositions du code municipal sous la présidence de Monsieur Alain Bélanger, maire.

Sont présents :

Monsieur Alain Bélanger, maire

Madame la conseillère Tania Gagnon-Malenfant

Messieurs les conseillers Frédéric Leblond
Jean-Claude Caron
Frédéric Bastille

Monsieur Daniel Dufour, directeur général, assiste à la séance.

Étaient absentes Mesdames Louiselle Rioux et Nancy Gagné

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20h00, Monsieur le maire vérifie le quorum requis et déclare la séance ouverte.

2018-12-295 RÉSOLUTION - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet d'ordre du jour soit et est accepté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-12-296 RÉSOLUTION - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 419 RELATIF À L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES (GÉNÉRALES ET SPÉCIALES) AINSI QUE DES AUTRES MODES DE TAXATION (COMPENSATIONS OU TARIFICATIONS) NÉCESSAIRES À L'EXERCICE FINANCIER 2019

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est dûment **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à la majorité des conseillers présents

D'ADOPTER le règlement de taxation no 419 relatif à l'imposition des taxes foncières (générales et spéciales) ainsi que des autres modes de taxation (compensations ou tarifications) nécessaires à l'exercice financier 2019.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Frédéric Leblond. Madame la conseillère Tania Gagnon-Malenfant et Messieurs les conseillers Frédéric Bastille et Jean-Claude Caron votent pour. Le maire exprime également son vote en faveur de l'adoption du règlement de taxation dans sa formulation présentée. Monsieur le conseiller Frédéric Leblond vote contre.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-12-297

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **ADOPTE** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h14.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER